

	Marque de fabrication	Type	F. d'homologation No
Remorque de travail	CONTRAFEU	OG - L	CH 9166 11

Constructeur	CONTRAFEU AG, 3110 Münsingen		
Identification	"OG-L" sur plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	sur face avant à gauche sur caisson		
Numéro du châssis	à l'avant en haut sur le timon		
Importateur princ.	-		
Véhicule homologué	06039	Signes fixes dans code du type	'OG-L'

Châssis			
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2
Suspension	caoutchouc	Direction	-
Frein de service	mécanique, par inertie, expansion interne, sur les 2 roues, blocage de recul mécanique, avec sécurité de rupture		
Frein d'arrêt	mécanique, expansion interne, sur les 2 roues		

Carrosserie	selon utilisation		Poids	avant	arrière	total
Dimensions	int.	ext.	Poids à vide	selon véhicule		
Longueur		3240	Charge utile ou			
Largeur		1560	Poids de service			
Hauteur		1730	Poids total			
Porte à faux	av		Garantie fabrique	75	800	800
	ar	1140	Dimens. pneus		5.60-15	
Empattements			Ply / bar		4 / 2,1	
Voie	av	1270	Charge		890	
Dist. anneau axe	av	2100	pour V max		100	
Distance pivot	-	axe ar	Vitesse maximale selon constructeur			80
			Vitesse maximale selon tenue de route			80

Equipement	§)	Moteur de travail	
Feux rouges	_____	Marque	_____ Type _____
Feux stop	_____	Bruit	_____ à t/min _____
Clignoteurs	av _____	Silencieux	_____
	ar _____	Mesure des gaz	_____
Catadioptrés	av I (E) _____	Déparasitage	_____
	lat. _____		
	ar CH 1 0910 01 _____	Indications pour le permis de circulation	
Feux de gabarit	av _____	Genre remorque	Remorque de travail
	lat. _____	Marque et type	CONTRAFEU OG-L
	ar _____	FH-No CH	9166 01
ar vers l'av	_____	Carrosserie	selon utilisation
Eclairage plaque	_____	Poids à vide	- Charge utile -
Cale	1/185x120x120	Poids de service	s. pesage Poids total. -

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

§) Lors de l'utilisation comme remorque pour le service du feu, ce véhicule devra être équipé, de nuit et lorsque les conditions atmosphériques l'exigent, d'un feu blanc vers l'avant et rouge vers l'arrière.

Lors de l'utilisation comme véhicule industriel, équipement exigé selon l'OCE.
Doit être contrôlé

A noter dans le permis de circulation:

- ne doit pas être utilisé pour le transport de choses

Lieu et date de l'homologation

✓
Berne, 27.9.74

Homologation fédérale des types de véhicules